Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Erreur de calcul des droits congés maternité

Par Ladyjust

Bonjour,
Je suis infirmière en milieu hospitalier (se tenir publique), et j'ai accouché au mois d'août 2022 de mon deuxième enfant. Mon conjoint, avec qui je suis pacsée, à la garde de son 1er enfant.
Nous avons donc officiellement 3 enfants à charge a notre domicile.
La DRH a donc calculé mon congé maternité mais n'a pas pris en compte le fils de mon conjoint.
Je me suis donc retrouvé avec un congé maternité de 16 semaines et non de 26.
J'ai déjà repris le travail depuis et la DRH me dit que comme c'était sur l'exercice de l'année 2022, ils ne peuvent rien faire pour mes 10 semaines manquantes.
Quel recours puis-je avoir et vers qui me tourner pour faire valoir mes droits ?
Merci par avance pour votre temps